

Participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral d'entretien régulier des cours d'eau

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article L.120-1 du code de l'environnement, cette consultation du public par voie électronique est intervenue du **3 juin 2013 inclus au 24 juin 2013 inclus** sur le portail des services de l'État dans le Calvados : www.calvados.gouv.fr

Il n'y a eu aucune observation.

PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC :

-
Sans objet.